Direction personnes âgées et personnes handicapées Service Aide sociale
 place du Général de Gaulle CS 42371
 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1



☐ Première demande	
☐ Renouvellement	
☐ Changement d'établissement	

— Personnes	âgées —
— Demande de prise	en charge ——
—— des frais d'hébe	ergement ——

Ce document n'a pas de valeur juridique. Seul le dossier d'aide sociale qui doit être déposé en mairie au domicile de secours du demandeur conditionne la date de début de l'aide sociale si le dossier est déposé dans les 2 mois qui suivent l'entrée en établissement.

Renseignements			
Nom et adresse de l'établissement	Personne pour laquelle l'aide est sollicitée		
	□ M. □ M ^{me} Nom:néenée		
	Prénom :		
	Date de naissance :		
N° FINESS:	Adresse		
□ USLD □ EHPAD □ Résidence autonomie			
Type d'hébergement ☐ Chambre simple ☐ Chambre double ☐ T1/T1 bis	Domicile de secours ou dernière adresse connue : (avant l'entrée en établissement)		
Tarification journalière : €/ J (talon dépendance inclus)			
Dates	Caisse de Sécurité Sociale :		
Entrée dans l'établissement	N°:		
Demande de prise en charge	Mesure de protection (joindre une copie) ☐ Non ☐ En cours ☐ Oui		
Sortie de l'établissement	Coordonnées de la 🗖 tutelle ou 🗖 curatelle :		
Changement d'établissement			
Nom - Prénom - Adresse des enfants			
① marié·e ② marié·e ③ marié·e ④ marié·e ⑤ marié·e			
Ressources (Retraites et pensions par mois)	Je soussigné(e)		
	Demande effectuée le		
Allocation logement APL ou ALS (par mois) ☐ Non ☐ En cours ☐ Oui Montant:€	à:		
□ NOH □ LH COUIS □ OUI Montant: €	Demande reçue à la DPAPH, le		